

# Conseil Municipal du 4 mars 2019

## FINANCES

**Autorisation d'engagement des crédits d'investissement 2019** : Pouvoir est donné au Maire de mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2019 dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget 2018.

**Plan Pluriannuel d'Investissements 2019 – 2024** : M. le Maire présente au Conseil Municipal le plan pluriannuel d'investissements corrigé des éléments connus à ce jour, et intégrant le nouvel emprunt de 500 000 €. Il fait apparaître, malgré de nombreux investissements, une situation financière saine de la Commune.

Les prochains investissements importants de 2019 – 2020 sont :

- \* Les travaux de remplacement de la canalisation d'eau pluviale devraient débuter d'ici une quinzaine de jours.
- \* Les travaux de construction du cabinet infirmier devraient démarrer début avril.
- \* Les travaux d'aménagement du bourg devraient démarrer avant l'été.
- \* Les travaux de restauration du chœur et des retables devraient démarrer à la sortie de l'été.

## TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

**Cabinet infirmier** : Le résultat de l'analyse des offres réalisée par M. Nghia N'GUYEN du bureau d'architectes CALC est présenté au Conseil Municipal. Suite à la CAO, les entreprises retenues sont :

Lot n°1 - Gros Œuvre : Entreprise PERAN (*Bodilis*),

Lot n°2 - Charpente Bois : SARL QUEMENEUR Charpente (*Guilers*),

Lot n°3 - Couverture Ardoise : SARL PHELEP – CREIGNOU (*Plouvorn*),

Lot n°4 - Menuiseries extérieures : SARL QUEINNEC (*Lampaul Guimiliau*),

Lot n°5 - Menuiseries intérieures : SARL-SCOP RUNGOAT (*Pencran*),

Lot n°6 - Cloisons Isolation Plafonds : SARL BERGOT (*Landivisiau*),

Lot n°7 - Sols – Faiences : SARL LE TEUFF Carrelage (*Le Cloître Pleyben*),

Lot n°8 - Peinture – Ravalement : SARL BELLOUR « *Tout Le Décor* » (*Plouescat*),

Lot n°9 - Électricité – Courant fort – Courant faible – Chauffage – VMC : SARL ARCEM (*Morlaix*),

Lot n°10 - Plomberie – Sanitaire : SARL Pascal CHAPALAIN (*Plouigneau*).

**Pour un montant total HT de 140 296,11 €.**

**Remplacement de la conduite d'eau pluviale rue Notre Dame** : Le résultat de l'analyse des offres réalisée par M. Jean-Christophe LE MENN de chez A&T Ouest, est présenté au Conseil Municipal. L'entreprise retenue est Eurovia Bretagne Nord Finistère (*Morlaix*) pour un montant HT de 120 112,50 €, Une réunion avec les riverains sera programmée prochainement pour présenter les travaux, ceux-ci pouvant perturber la circulation rue Notre Dame.

**Restauration du chœur et des retables de l'église Notre Dame** : Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour valider et approuver l'Avant-Projet définitif tel que présenté par Mme LE BEC. Des demandes de subvention vont également être déposées auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Conseil Régional de Bretagne et du Conseil Départemental du Finistère.

**La Fondation du Patrimoine** : La convention de souscription tripartite entre la Commune, la Fondation du Patrimoine et l'association « *Spered Ar Vro* » sera signée le samedi 30 mars prochain à 11h00 en Mairie, sonnant ainsi le démarrage officiel de la collecte de fonds. Toute personne bénéficiera d'une réduction fiscale égale à 66% de la valeur du don.

**Tribunes du terrain de football** : Des travaux d'amélioration de la tribune du terrain de football vont être entrepris par les bénévoles du club, améliorant ainsi l'accueil de spectateurs. Les matériaux seront fournis par la Commune. Le changement des gouttières et leur raccordement au réseau d'eaux pluviales sera réalisé par l'entreprise PHELEP-CREIGNOU de Plouvorn.

**Renouvellement de convention** : Le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement de la mission de détaupisation auprès de l'APA de Plouvorn.

**École Notre Dame** : Le Conseil Municipal valide la mise à disposition de l'animateur communal pour accompagner le voyage pédagogique à Campan dans les Pyrénées du 2 au 8 juin prochain.

**3<sup>ème</sup> édition du week-end de solidarité** : Il se tiendra les samedi 6 et dimanche 7 avril 2019. Une première réunion de préparation ouverte à toutes les associations est organisée le jeudi 7 mars prochain à 19h00 en Mairie.

**Incivilités au terrain de football** : M. le Maire fait part d'incivilités au terrain de football communal. Des courriers ont été adressés aux fautifs. Il tient à noter la bonne réaction de certains parents.

**Agriculteurs de Bretagne** : Le Conseil Municipal valide l'adhésion à l'association « Agriculteurs de Bretagne » avec une cotisation de 0,10 € par habitant. Il s'agit d'une association qui rassemble tous ceux pour qui l'agriculture est un levier essentiel du développement économique et social de notre région. M. le Maire poursuit : « *Elle souhaite redonner de la fierté aux agriculteurs et susciter la reconnaissance des Bretons pour toutes les contributions de l'agriculture à la Région : alimentation, économie, social, environnement, culture...* »

**Lutte préventive contre le frelon asiatique** : La campagne de piégeage de frelons asiatiques démarrant prochainement, il est possible d'acheter des pièges en Mairie au prix de 3 €.

## **Agenda**

<b><u>7 mars 2019</u></b>	Réunion de préparation du week-end de solidarité à 19h00 en Mairie.
<b><u>10 mars 2019</u></b>	Kig Ha Farz de l'école Notre Dame à 12h00 à la salle Multifonctions.
<b><u>25 mars 2019</u></b>	Réunion avec l'école à 18h30 en Mairie.
<b><u>30 mars 2019</u></b>	Signature de convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine à 11h00.
<b><u>1<sup>er</sup> avril 2019</u></b>	Conseil Municipal à 19h00 – Séance budgétaire.
<b><u>6 et 7 avril 2019</u></b>	3 <sup>ème</sup> édition du week-end de solidarité.
<b><u>5 mai 2019</u></b>	61 <sup>ème</sup> édition de l'Essor Breton avec un passage sur Bodilis.
<b><u>6 mai 2019</u></b>	Conseil Municipal à 19h30.
<b><u>3 juin 2019</u></b>	Conseil Municipal à 19h30.
<b><u>8 juillet 2019</u></b>	Conseil Municipal à 19h30.